



Avenant changement de véhicule

Par **valoucy**, le **11/04/2008** à **13:50**

Bonjour,

J'ai besoin de votre aide car je viens d'acheter 1 véhicule qui vient en remplacement d'un autre assuré auprès d'une mutuelle d'assurance.

Le devis présenté est de 656€ en tous risques. J'ai trouvé ça cher dès le début pour 1 bonus de 0.54, j'ai donc contacté d'autres assurances qui doivent me faire parvenir leurs devis afin d'étudier le dossier avec ma conseillère mais comme j'ai pris possession du véhicule, je lui ai néanmoins demandé de me l'assurer provisoirement afin de prendre le temps de la réflexion.

J'ai donc signé un "avenant provisoire" qui me couvre 1 mois mais la conseillère me soutient que c'est 1 engagement ferme et que le terme provisoire concerne uniquement les pièces à apporter au dossier et que si je n'apporte pas ses pièces pour valider il y aura alors résiliation par l'assureur.

Est-ce vraiment exact? Et quel recours ai-je?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **jeetendra**, le **14/04/2008** à **12:43**

bonjour, où vous êtes assuré provisoirement pour un mois où vous êtes assuré pour un an, voyez les documents en votre possession, il ne doit pas y avoir d'équivoque là-dessus, cordialement